

Avis voté en plénière du 11 février 2015

Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins

Déclaration du groupe de l'UNSA

L'UNSA a pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de l'avis concernant *Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins*. Les constats qui y sont faits reflètent globalement les situations que connaissent les jeunes ultramarins dans leur territoire respectif et rejoignent ce que nos représentants locaux y constatent.

Les thèmes qui y sont abordés sont également ceux qui nous préoccupent et donnent lieu à des interventions de nos représentants dans les CESER. Cet avis à l'avantage de traiter l'insertion professionnelle et sociale de manière globale.

Pour ce qui est des préconisations, une fois de plus est soulignée la problématique de la connaissance statistique. Comme dans son intervention sur la microfinance, l'UNSA demande que ces manques soient traités rapidement par les pouvoirs publics : comment faire une bonne évaluation si les données nécessaires manquent ?

Le groupe de l'UNSA se félicite que la question des moyens soit abordée dans l'avis. Encore faudrait-il que les réponses soient apportées de façon adéquate et au regard de chacun des territoires. Ainsi, concernant Mayotte, le projet Mayotte 2020 demandé par le président de la République, élaboré par les forces vives locales, doit avoir maintenant une véritable déclinaison.

Par ailleurs, il est fait référence aux projets académiques. Pour sa part, l'UNSA souhaite que ces projets soient plus visibles, lisibles et connus de l'ensemble des partenaires concernés, ce qui n'est pas toujours le cas.

Concernant la lutte contre l'illettrisme, l'UNSA partage les préoccupations et les préconisations qui sont faites, cependant, pour être efficace, il est impératif que TOUS les partenaires respectent leurs engagements tant en prévention qu'en lutte et partagent les informations, ce qui n'est malheureusement pas le cas. L'UNSA rappelle les engagements pris sur ce point lors des États généraux de l'Outre-mer (EGOM) et qui peinent à devenir réalité.

Pour ce qui est du décrochage scolaire, le groupe de l'UNSA partage les propos du rapporteur : une mutualisation et une confrontation des pratiques faites dans les établissements sont nécessaires et ce, pour une meilleure efficacité.

La préconisation d'un ERASMUS + plus dans les espaces régionaux respectifs des territoires ultramarins recueille l'assentiment de l'UNSA et ce, d'autant plus que nos représentants locaux le

demandent depuis des années. Ainsi les séjours linguistiques pourraient-ils se faire au plus près et non pas seulement dans des pays du territoire continental européen, de même, alors que l'on parle du développement de la coopération régionale, une telle initiative y concourra.

Enfin, l'UNSA se retrouve globalement dans ce qui est dit et proposé en ce qui concerne l'insertion et l'accès à l'emploi. Elle souhaite cependant que soit mise en place une véritable stratégie cohérente en la matière, par l'ensemble des pouvoirs publics concernés et non de manière séparée comme trop souvent actuellement. Les sous-préfets à la cohésion sociale, là où ils existent, doivent avoir un rôle d'ensemblier permettant un constat commun et des propositions communes au service d'une politique commune.

En conclusion, l'UNSA partage l'idée d'un « *Plan de haute qualité éducative* », encore faudrait-il qu'il soit élaboré dans chacun des territoires avec les forces économiques, sociales et politiques concernées et qu'on le fasse vivre.

L'UNSA a voté l'avis.